

MILORD,—Depuis mon arrivée en Amérique, j'ai eu l'honneur de recevoir deux lettres de Votre Seigneurie, l'une déjà ancienne concernant mon séjour en ce pays en réponse à laquelle je dirai simplement que le Prévost m'a dit que je devais m'en retourner à la fin de la campagne, et comme le général Amherst n'avait pas d'autre commandement à me donner que de m'envoyer passer l'hiver à Halifax sous les ordres d'un officier qui à peine quelques mois auparavant avait été promu à mon détriment, j'ai cru qu'il serait beaucoup mieux pour moi d'aller où il y aurait du service et d'éviter le chemin des insultes ; et comme le ton de la lettre de Votre Seigneurie est assez haut, je dois prendre la liberté de vous informer que bien que j'eusse été très aise d'aller avec le général Amherst rejoindre l'armée des lacs, et que j'eusse offert mes services immédiatement après la réduction de Louisbourg pour aller renforcer M. Abercrombie, si Québec ne devait pas être attaqué, néanmoins, plutôt que de recevoir des ordres dans le gouvernement d'un officier plus jeune que moi (quoique très digne homme), j'aurais certainement désiré qu'on me permit de remettre ma commission ; car, de même que je ne demande ni n'attends de faveur, je ne me propose pas non plus de me soumettre à aucun mauvais traitement. J'ai reçu la lettre de Votre Seigneurie avec le cartel entre Sa Majesté et le roi de France. Le brigadier général Murray et le colonel How m'ayant représenté, qu'un portedrapeau du régiment d'Amherst et deux de celui d'Anstruther ne s'étaient pas présentés au régiment depuis que les commissions avaient été accordées, et que le général Amherst avait l'intention de remplacer ces officiers par d'autres mieux disposés à servir, j'ai en conséquence pris sur moi de nommer d'autres officiers pour ces commissions en conformité des intentions du général et pour le bien du service de Sa Majesté, attendant cependant, jusqu'à quelques jours avant notre départ pour l'arrivée de ces messieurs.

Il y a au moins 100 invalides absolument impropres au service dans ce corps de troupes (47 du régiment de Fraser) ; 60 s'en retourneront par le *Nightingale*, et 40 dans le bâtiment parlementaire désigné par l'amiral pour conduire les prisonniers en France. J'ai rempli les vacances dans ces régiments et je vous envoie mon rapport.

J'ai l'honneur, etc.,

JAM. WOLFE.

Neptune EN MER,
6 juin 1759.

La navigation à vapeur à travers l'Atlantique est d'origine relativement récente. La ligne Cunard, établie, en 1839, a commencé à faire un service bi-mensuel à Halifax et Boston en 1846. Avant cette époque on ne pouvait envoyer de lettres du Canada à la Grande-Bretagne par la voie des Etats-Unis, autrement que par le moyen d'un agent dans ce dernier pays. Ce n'est qu'en 1849 qu'a été fait un arrangement avec les Etats-Unis pour l'échange gratuit des malles. On n'a pas essayé d'établir de communication à vapeur avec le Saint-Laurent avant 1852, et la tentative faite cette année-là n'a pas réussi. En 1853, la maison McKean, McLarty & Co., de Liverpool, entreprit d'établir une ligne de vapeurs, mais ne put remplir les conditions de son contrat, qui limitaient la traversée à 14 jours, ses navires prenant au moins 20 jours pour le trajet. Elle dut par conséquent y renoncer, et MM. Allan se chargèrent de l'entreprise ; mais l'aubaine de la guerre de Crimée qui pendant les premières années nécessita l'emploi de maints transports et gabares fut une trop forte tentative, et on ne put résister aux prix offerts pour les services de tous les steamers disponibles. On croit généralement et on affirme comme un fait que les premières tentatives pour l'établissement de lignes de steamers par la voie du Saint-Laurent furent faites en 1851 ou 1852, mais cela n'est pas exact, car le 15 février 1825 était envoyé, de la part du chevalier de Kerry, à M. Wilmot Horton, sous-secrétaire d'Etat pour les